



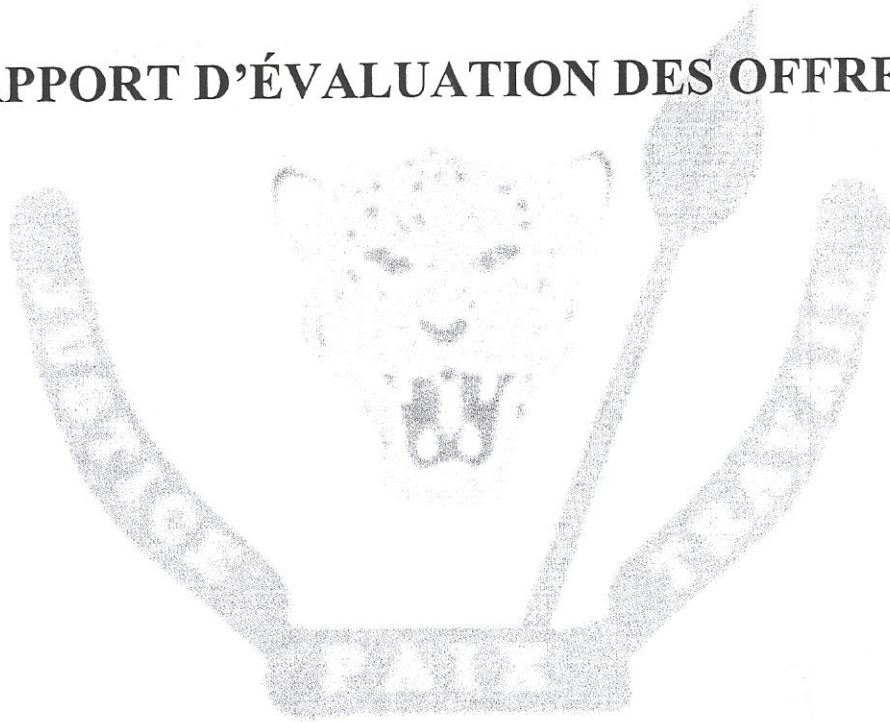
Rapport d'évaluation des offres
et
Proposition d'attribution du marché

**Nom du marché : DAO relatif à la fourniture de cinq serveurs pour
dédoubler le serveur de production au centre des
données principal.**

Numéro d'identification : AAO 001/FIN/DGDA/CGPMP/AON/2014.

 
bozack

RAPPORT D'ÉVALUATION DES OFFRES



m *FD* *bezahl*

Tableau 1 : Identification

1.1	Nom du projet	DAO relatif à la fourniture de cinq serveurs pour dédoubler le serveur de production au centre des données principal
1.2	Référence de la ligne budgétaire	Fonds propre
1.3	Nom du Maître d'Ouvrage ou du MOD	DGDA
a)	Adresse	Boulevard du 30 juin, Place le Royal, Immeuble Sankuru, Kinshasa/Gombe

1.4	Numéro (d'identification) du marché	001/FIN/DGDA/CGPMP/AON/2014
1.5	Description du marché	DAO relatif à la fourniture de cinq serveurs pour dédoubler le serveur de production au centre des données principal
1.6	Estimation du coût	AON
1.7	Méthode de passation des marchés (cocher la mention pertinente)	OUI
1.8	Examen préalable ¹	OUI
1.9	Préférence nationale	OUI
1.10	Marché à prix forfaitaire	SANS OBJET
1.11	Cofinancement, le cas échéant :	SANS OBJET
a)	nom de l'organisme	_____
b)	pourcentage financé par cet organisme	_____



Tableau 2 : Procédure d'évaluation

2.1	Avis général de passation des marchés	001/FIN/DGDA/CGPMP/AON/2014
a)	Dates de publication initiale/dernière mise à jour	22/04/2014
2.2	Pré qualification, si nécessaire	_____ / _____
a)	Nombre de candidats pré qualifiés	SANS OBJET
b)	Date de l'avis de non objection de la DGCMP sur le rapport de pré qualification	SANS OBJET
2.3	Avis spécifique de passation des marchés	AAO 001/FIN/DGDA/CGPMP/AON/2014
a)	Nom du journal de diffusion nationale	Le Palmarès, Modérateur, l'Observateur et l'Avenir
b)	Date de publication	22/04/2104
c)	Nom de la publication internationale	SANS OBJET
d)	Date de publication	SANS OBJET
e)	Nombre de candidats pré qualifiés notifiés	SANS OBJET
		03
2.4	Dossier type d'appel d'offres	
a)	Titre, date de publication	DAO relatif à la fourniture de cinq serveurs pour dédoubler le serveur de production au centre des données principal
b)	Date de l'avis de non objection sur le DAO	_____
c)	Date de présentation aux candidats	_____
2.5	Nombre de candidats ayant reçu des dossiers	_____
2.6	Modifications aux dossiers, le cas échéant	_____
a)	Indiquer les dates des différentes publications	_____
b)	Date(s) de l'avis de non objection sur les modifications	1. _____ 2. _____ 3. _____
2.7	Date de la réunion précédant la préparation des offres, le cas échéant	1. _____ 2. _____ 3. _____
2.8	Date du procès-verbal envoyé aux candidats et à la DGCMP	_____

AS Babach



Handwritten signature or initials, possibly 'R. M. ...' followed by a name.

Tableau 3 : Remise des offres et ouverture des plis

3.1	Date limite de remise des offres	
a)	Date et heure de dépôt initiales	22 mai 2014 à 11h00 précises
b)	Prorogations accordées le cas échéant	Sans objet
3.2	Ouverture des plis	22 mai 2014 à 11h30'
	Date, heure	
3.3	Enregistrement de l'ouverture des plis	oui
	Date de communication à la DGCMF	sans objet
3.4	Nombre d'offres reçues	03
3.5	Période de validité des offres (jours ou semaines)	
a)	Prévue au départ	90 jours
b)	Prorogations accordées, le cas échéant	Sans objet
c)	Date(s) de l'avis de non objection de la DGCMF, le cas échéant ²	

B. Misael

Tableau 4 : Prix des offres (lus publiquement)

Identification du soumissionnaire			Prix de l'offre (lu publiquement) ¹		f) Modifications ou commentaires ²
a) Nom	b) Ville/Etat ou province	c) Pays	d) Monnaie(s)	e) Montant(s) ou %	
M. INTERCOM	KINSHASA	RDC	USD	66.060,00	
SOTAV	KINSHASA	RDC	CDF	116.899.402,62	
BUROTOP IRIS	KINSHASA	RDC	CDF	92.598.494	

B. F. bejaach

Formulaire type d'évaluation des offres

Tableau 5 : Examen préliminaire ¹

a) Soumissionnaire	b) Vérification	c) Critères de provenance	d) Garantie de l'offre	e) Exhaustivité de l'offre	f) Conformité pour l'essentiel	g) Acceptation pour examen détaillé
M. INTERCOM	OUI	SANS OBJET	OUI	OUI	OUI	NON
SOTRAV	OUI	SANS OBJET	OUI	OUI	OUI	OUI
BUROTOP IRIS	OUI	SANS OBJET	OUI	OUI	OUI	OUI

A ce stade, l'offre de la société BUROTOP IRIS a été jugée acceptable du fait d'avoir présenté tous les documents tel que exigé par le DAO sus indiqué :

- M.INTERCOM les documents versés par la société renseignent que ce dernier est le fournisseur et revendeur officiel de la marque DELL en RDC ; il n'a fourni aucune garantie du fabricant l'octroyant le support IBM qui garantie le service après-vente, puis vérifiant sur le site web qui renseigne sur les noms des partenaires et supports d'IBM, nous n'avons pas trouvés M.INTERCOM parmi ces derniers.
- SOTAV qui est fournisseur et revendeur officiel des marques HP, CISCO, ORACLE et d'IBM curieusement n'a pas pris le soin d'insérer l'autorisation ni la garantie du fabricant ; en plus son offre est muet sur la situation financière de l'entreprise, aucun bilan inséré ; son offre ne renseigne rien sur ses réalisations passées (coût et type des marchés). Pourtant SOTAV, sur le site web officiel de l'IBM, est reconnu comme partenaire et a l'autorisation pour faire le support.

Tableau 6 : Corrections et rabais inconditionnels

a) Soumissionnaire	Prix de l'offre lu publiquement		Corrections		Rabais inconditionnels ²		i) Prix de l'offre corrigé/avec rabais $i = (f - h)$
	b) Monnaie(s)	c) Montant(s)	d) Erreurs de calcul ¹	e) Sommes provisionnelles	g) Pourcentage	h) Montant(s)	
BUROTOP IRIS	CDF	92.598.494	SANS OBJET	SANS OBJET	SANS OBJET	92.598.494	SANS OBJET
SOTAV	CDF	116.899.402,62	SANS OBJET	SANS OBJET	SANS OBJET	116.899.402,62	SANS OBJET

- SOTAV : Par ce tableau la société SOTAV est disqualifiée par rapport au montant de l'offre qui est plus disant que celui de BUROTOP a ajouté à cela les conditions de qualification applicables aux candidats du DPAO, section II, page 30.
- BUROTOP IRIS : Offre moins disant et répondant aux conditions de qualification applicables aux candidats du DPAO, section II, page 30.

RESUME DU RAPPORT D'EVALUATION

La sous-commission a procédé à l'examen préliminaire de toutes les offres soumissionnées à l'appel d'offres n°001/FIN/DGDA/CGPMP/AON/2014 en vue de s'assurer que tous les documents exigés dans la section 1 des instructions aux candidats (IC) et /ou par les données particulières de l'appel d'offres (DPAO) ont été fournis par les soumissionnaires.

Il est entendu que les offres des candidats n'ayant pas fourni les documents requis par les dispositions précitées sont censées non conformes pour l'essentiel et donc non acceptables pour l'examen détaillé.

Aux termes de la clause 29.2 de section 1 des ic, une offre conforme pour l'essentiel est une offre conforme à toutes les stipulations, spécifications et conditions du dossier d'appel d'offres sans divergence, réserve ou omission substantielles.

Eu égard à ce qui précède, la présente sous-commission attribue le marché relatif à la fourniture de cinq serveurs pour doubler le serveur de production au centre des données principal à la société BUROTOP IRIS.

Fait à Kinshasa, le

POUR LA SOUS-COMMISSION

1. **PENENGE ENGWANDA/DSTI**, Président
2. **RUKERATABARO BINEKO/DEL**, Membre
3. **BALAMAGE ENSASI/DAJC**, Membre
4. **KATUKU LUBUTA/DSTI**, Membre

